



ATD QUART MONDE

« Nous réaffirmons l'idée qu'éradiquer la pauvreté dans toutes ses formes et dimensions, y compris l'extrême pauvreté, est le plus grand défi mondial et constitue une condition indispensable au développement durable, et nous notons avec inquiétude que, pour la première fois depuis plusieurs décennies, la tendance à la réduction de la pauvreté s'est inversée. »

- **Déclaration ministérielle HLFP2021**

« Chaque matin, je ne sais pas si je vais survivre à la journée, mon cœur bat la chamade. Mais j'y vais quand-même. Je sais que même si je meurs en pleine rue, en m'effondrant sous le poids de ma charge, je le fais pour mes enfants. »

- **Militante d'ATD Quart Monde,
République Démocratique du Congo**

L'ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ DANS UN CONTEXTE DE PANDÉMIE MONDIALE ET DE CHANGEMENT CLIMATIQUE : OBSTACLES ET RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2030

MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE

PRISE DE POSITION POUR LE FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU 2021



HIGH-LEVEL POLITICAL FORUM
ON SUSTAINABLE DEVELOPMENT

Les racines de la pandémie mondiale : l'exploitation de la planète, et l'exploitation des plus pauvres

L'émergence du nouveau coronavirus, a fait des ravages dans le monde entier, il a causé la perte de 3,8 millions de vie en une année, et il a mis au jour de manière flagrante les inégalités sociales et économiques dans tous les pays du monde. Mais si les conséquences de cette maladie sont aujourd'hui dramatiquement visibles, les causes de cette crise globale ne sont que très peu abordées dans la sphère

politique – à savoir, la croissance des activités humaines, et la nature de nos systèmes socio-économiques actuels qui sont fondés sur l'exploitation et ne sont pas durables.

Depuis le début de la Révolution Industrielle, les ressources naturelles ont été pillées et polluées par la course effrénée à la croissance économique, sans considération suffisante de l'impact que peuvent avoir les stratégies de développement économique sur la planète, mais également sur toutes les couches de la population, et sans que ceux qui pillent et qui polluent n'assument leurs responsabilités.

Nos sociétés traitent ses membres les plus pauvres de la même façon qu'elles traitent la planète. Les personnes qui vivent dans la pauvreté sont exploitées depuis plusieurs générations et sont généralement abandonnées dès lors que leur capacité à travailler est épuisée. À travers le monde, les familles et les communautés en grande difficulté sont souvent accusées et criminalisées pour leur manière de vivre et l'impact que cette dernière peut avoir sur l'environnement. Les personnes en situation de pauvreté sont contraintes de recourir à des pratiques non-durables telles que l'exploitation forestière, le braconnage, la combustion de charbon et de déchets, la surutilisation des matériaux naturels non-renouvelables, etc. Au lieu de considérer ces pratiques comme les conséquences de leur précarité, de leur exploitation, de leur exclusion, de l'impérialisme et des diverses autres dynamiques socio-économiques toutes aussi néfastes qui maintiennent les individus dans la pauvreté, les communautés marginalisées sont criminalisées alors que les causes profondes de cette situation demeurent ignorées.

Le changement climatique constitue une énième violence contre la planète et contre les plus pauvres. Leur situation, où qu'ils se trouvent sur le globe, est le résultat de ce même processus de domination économique et politique, entretenu par une élite oligarchique, d'un phénomène d'exclusion sociale et de violence générée par des politiques mal pensées. Celles-ci ont intentionnellement ignoré et violé les droits politiques, économiques, sociaux et culturels des personnes vivant dans la pauvreté, dont le manque de pouvoir et de capacité politique renforce le cycle d'impuissance et de dépossession.

Par exemple, les programmes d'énergie propre qui sont mal conçus ont des conséquences négatives sur les personnes et les communautés vivant dans la pauvreté. Dans de nombreux pays, la construction de barrages hydroélectriques à grande échelle a provoqué des expulsions forcées, des déplacements, une compensation injuste et insuffisante, parfois

entachée par la corruption et la discrimination, au détriment des plus pauvres. Cette situation suscite de véritables inquiétudes quant au respect des droits fondamentaux, car elle est à l'origine de la perte des terres et des moyens de subsistance des populations locales, ainsi que la rupture des liens avec leur culture et leur histoire, qui sont particulièrement importants pour les communautés autochtones. Quand ils ne sont pas pensés en collaboration avec les populations locales, les efforts de conservation de la nature peuvent également leur porter préjudice et provoquer leur déplacement, ce qui aggrave d'autant plus leur pauvreté, tout en les criminalisant pour avoir empiété sur les aires de conservation. Ce sont quelques-uns des nombreux exemples qui mettent en évidence que traiter les questions environnementales en les isolant de leurs contextes sociaux est contreproductif. Trop souvent, la question de la pauvreté et celle de l'environnement sont mises en concurrence. En réalité, la question de l'éradication de la pauvreté et celle du changement climatique doivent être abordées conjointement et simultanément.

Les plus pauvres doivent également porter le plus lourd fardeau du réchauffement climatique. Les personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté sont les plus touchées par les effets du changement climatique, pourtant elles sont les moins responsables de ses causes et ont le moins de moyens pour s'adapter et se protéger de ses impacts néfastes. L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes, tels que les sécheresses, les inondations, la hausse du niveau de la mer, sont d'autant de réalités qui exacerbent les difficultés quotidiennes que rencontrent les communautés vivant dans la pauvreté persistante. Les impacts du changement climatique peuvent être une question de vie ou de mort pour les communautés qui dépendent de l'agriculture de subsistance, des ressources naturelles, ou de l'économie informelle de manière plus générale afin de survivre.

Les communautés qui peinaient déjà à survivre et à joindre les deux bouts dans ce contexte de changement climatique et de dégradation environnementale sont également celles qui ont le plus souffert de cette pandémie mondiale, avec l'accumulation des crises combinée à un manque d'accès aux soins de santé et aux moyens de protection personnelle, et enfin qui connaissent aujourd'hui un véritable « apartheid vaccinal ».

L'impact de la pandémie : la hausse de la pauvreté, l'aggravation des privations et des discriminations

D'après la Banque Mondiale, la pauvreté mondiale va augmenter pour la première fois en trente ans, avec une estimation globale de 119 à 124 millions de « nouveaux pauvres » (selon la définition monétaire du seuil de pauvreté) en 2020. En 2021, ce nombre devrait atteindre la fourchette de 143 à 163 millions. Ces « nouveaux pauvres » viendront grossir les rangs des 1,3 milliards de personnes vivant déjà dans la pauvreté multidimensionnelle.

Les familles et les individus qui vivent déjà dans la pauvreté persistante ont connu pendant la pandémie mondiale une aggravation de leurs privations antérieures. Pour beaucoup d'enfants pauvres qui ont tenté tant bien que mal de poursuivre leur scolarité, une connexion Internet est un luxe, tout comme l'accès à des outils informatiques comme le téléphone et l'ordinateur. En Belgique, par exemple, les écoles ont envoyé par mail les devoirs en format PDF. Ces supports peuvent contenir de nombreux liens qui ne sont pas accessibles sur le téléphone, alors que ce dernier représente pourtant pour les familles vivant dans la pauvreté le seul outil technologique qu'elles possèdent. Au Mexique, une mère, militante du mouvement ATD Quart Monde s'inquiète de l'enseignement à distance qui a été mis en place pour son fils de 14 ans alors qu'il suit une éducation spécialisée, car ce type d'enseignement en ligne ne répond pas à ses besoins spécifiques. Une grand-mère

autochtone vivant dans une zone isolée de New Mexico a dit : « L'ordinateur était le seul moyen pour mes petits-enfants de faire leurs travaux scolaires, mais cela a provoqué de nombreux défis pour eux et pour moi ». Pour les familles et les communautés déjà vulnérables, l'apprentissage à distance est un énième obstacle à leur éducation.

De nombreux parents ont perdu leur principale source de revenus quand les pays ont imposé des mesures strictes de couvre-feu et de confinements, les empêchant ainsi d'exercer leurs activités dans l'économie informelle.

Le peu de revenu qui aurait pu être utilisé pour financer la nourriture, l'éducation ou les achats de première nécessité a disparu et avec lui l'espoir de nombreuses familles de sortir de la pauvreté chronique et de construire un avenir meilleur pour leurs enfants. Parce que la plupart des personnes vivant dans des pays en développement travaillent au sein de l'économie informelle, aucune d'entre elles n'est couverte par une protection sociale. Dans certaines situations désastreuses, les enfants doivent abandonner l'école afin d'aider leurs parents à survivre.

Les effets de la pandémie mondiale et des mesures de sécurité (couvre-feu, confinements) sur les enfants et les familles vivant dans la pauvreté varient d'un manque accru de nourriture qui soit nutritive – créant des privations durables et des inégalités chez les enfants – jusqu' à des difficultés pour l'apprentissage à distance, la disparition des activités génératrices de revenus, mais aussi l'aggravation de l'impact mental et des traumatismes que peuvent causer l'isolement et la peur. L'impact socio-émotionnel de la pandémie est un sujet crucial qui nécessite des recherches plus approfondies afin que l'on puisse saisir pleinement l'étendue de ses conséquences aussi bien sur les enfants que sur les adolescents.

Pour de nombreuses familles vivant dans la pauvreté, ces privations sont combinées à des discriminations et une stigmatisation qui se

perpétuent de génération en génération. En République centrafricaine, les enfants vivant dans la rue ont dit combien la vie est devenue encore plus difficile pour eux pendant la pandémie, alors qu'ils n'avaient aucune protection, et que la communauté les accusait comme s'ils étaient à l'origine de ce virus.

Les récentes recherches participatives menées par ATD Quart Monde et Oxford University ont identifié deux dimensions majeures de l'extrême pauvreté : la maltraitance institutionnelle et la maltraitance sociale.

La maltraitance institutionnelle renvoie à l'échec des institutions nationales ou internationales, par leur action ou leur inaction, à répondre de manière appropriée et respectueuse aux besoins des personnes vivant dans la pauvreté, conduisant à l'ignorance, l'humiliation ou l'atteinte de leur personne. L'incapacité des autorités à écouter les personnes qui font l'expérience de la pauvreté, la distribution inéquitable des ressources et des services, le manque d'accès à la justice et la corruption persistante sont d'autant d'aspects de la maltraitance institutionnelle. La maltraitance sociale est la façon dont les personnes en situation de pauvreté sont négativement perçues et maltraitées par les autres individus et groupes autour d'elles. Dans plusieurs pays à travers le monde, les communautés et les individus stigmatisés par la pauvreté subissent des discriminations systémiques, notamment concernant l'accès à l'éducation, la santé et au marché du travail, pour ne citer que quelques aspects. Tant que la discrimination et la stigmatisation ne sont pas reconnues, les solutions pouvant briser le cercle vicieux de la pauvreté demeureront partielles.

À l'heure où de nombreuses nouvelles politiques ou recherches se concentrent sur les « nouveaux pauvres », c'est-à-dire ceux qui ont plongé dans la pauvreté suite à la pandémie, il est tout aussi important de continuer à mettre en lumière le cumul des privations que subissent ceux qui se trouvaient déjà en situation de pauvreté chronique et

intergénérationnelle avant la pandémie, et de s'assurer que les efforts de relance après la pandémie les concernent également.

Recommandations politiques pour construire un futur meilleur : mettre fin à la pauvreté persistante, respecter chaque individu et notre planète

- **De l'extrême pauvreté à la pauvreté persistante**

L'extrême pauvreté, définie par la Banque Mondiale, renvoie à une approche monétaire de la pauvreté. Le seuil de 1,90\$ par jour peut être trompeur car il sous-entend que « l'extrême pauvreté » ne peut exister que dans le Sud. Néanmoins, des degrés divers de pauvreté, dont la pauvreté multidimensionnelle et intergénérationnelle, existent dans les pays à revenu intermédiaire et élevé. De surcroît, de nombreux documents sur la pauvreté intergénérationnelle emploient le terme « transmission de la pauvreté ». Ce terme se caractérise par une connotation malencontreuse qui impliquerait que la pauvreté est une forme de maladie sociale qui se transmettrait d'une personne à une autre. La notion de transmission intergénérationnelle insinue que ce sont les parents qui sont coupables d'avoir transmis à leurs enfants la pauvreté dont ils ont eux-mêmes hérité. Cela omet les nombreuses barrières structurelles et institutionnelles qui enferment les familles dans la pauvreté sur plusieurs générations. Au lieu d'utiliser ce terme, nous préconisons celui de « persistance de la pauvreté » car il suggère plusieurs autres niveaux de responsabilité en plus de ceux des parents, et peut être utilisé pour caractériser la pauvreté à la fois dans les pays développés et dans ceux en développement.

- **Des politiques mal-conçues aux politiques volontaristes et inclusives**

Il est essentiel de reconnaître que la discrimination systémique et les politiques mal-conçues sont à l'origine des nombreuses injustices et discriminations qui se sont révélées

durant la pandémie. Le contexte de relance après la pandémie devrait être une opportunité pour construire un nouveau modèle de société inclusive, basé sur un nouveau contrat social et sur une approche des droits humains fondamentaux, spécifiquement sur le principe de « Ne Laisser Personne de Côté ». La pauvreté est le fruit de l'action des Hommes et de choix politiques délibérés. Inversement, seules les politiques volontaristes et en faveur des personnes pauvres peuvent transformer les décennies de désinvestissement dans les secteurs sociaux et les séries de mesures excluantes bâties sur la méconnaissance et des préjugés à propos des personnes en situation de précarité.

Placer le pouvoir d'agir, la participation et la dignité au centre de la conception des politiques dans la période de relance post-Covid

Comme stipulé dans les « Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme », « une participation réelle et constructive est l'affirmation du droit de chaque individu et groupe de prendre part à la conduite des affaires publiques. [...] Les États doivent assurer la participation active, libre, éclairée et constructive des personnes vivant dans la pauvreté à toutes les étapes de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des décisions et des politiques qui les concernent. » La réalité vécue de la pauvreté est une expertise : elle est importante car elle permet d'approfondir la connaissance des conséquences de la vie dans la pauvreté. Cette expérience est d'autant plus éclairante lorsqu'elle est associée à des connaissances provenant d'autres sources, et elle est essentielle pour relever le défi de développer des systèmes et des structures plus efficaces afin de mettre fin à la pauvreté et aux inégalités.

Concevoir des projets et des programmes en valorisant les compétences et les contributions des individus, sans les accuser ni les criminaliser

En France, une initiative clé lancée par ATD Quart Monde a consisté à établir des « Territoires zéro chômeur longue durée », un projet pilote conduit dans dix zones ciblées, dans le cadre d'une loi adoptée en février 2016. Ce projet est basé sur trois propositions essentielles : personne n'est inemployable – il existe un travail approprié à chacun ; il y a du travail disponible, les besoins en main-d'œuvre étant loin d'être satisfaits ; il est possible de réaliser de véritables économies en rendant le travail accessible, étant donné que le chômage de longue durée est un coût à la charge de l'Etat. Ce projet montre qu'il est possible d'offrir à n'importe quel chômeur de longue durée qui souhaite participer un emploi à durée indéterminée qui correspond à ses compétences, qui répond aux besoins du territoire, et qui n'entraîne pas de coût supplémentaire pour la collectivité, en grande partie en réallouant les budgets publics déjà existants. Un bénéficiaire du projet a témoigné : « Nous avons tous vécu les difficultés du chômage, la suspicion dans les yeux des autres, le fait d'être exclu. Toutefois, grâce à cette initiative, nous nous serrons les coudes pour que cela fonctionne. » La première année de l'expérimentation du projet a déjà permis d'embaucher 500 demandeurs d'emploi dans dix zones de 5 000 à 10 000 habitants. Cela représente 25% du nombre total de personnes qui sont affectées par le chômage de longue durée dans ces territoires. En 2020, une loi permettant d'étendre ce projet à 50 zones supplémentaires a été adoptée.

Les connaissances et les compétences des personnes vivant dans la précarité sont rarement considérées, reconnues, ou valorisées. Contre toute attente, elles remplissent des fonctions très importantes, souvent en soutenant les autres et en réalisant des contributions économiques et social significatives. Les politiques et les projets qui les affectent devraient dès le début reconnaître leurs contributions et leurs aspirations. Au lieu d'imposer des conditionnalités sévères pour que les personnes accèdent à leurs droits, les politiques et les projets devraient s'assurer qu'elles puissent mettre à profit leurs compétences et leur énergie et, en même temps, prendre le temps nécessaire pour

reconstruire leur propre confiance, leurs capacités et leur valeur.

Promouvoir une révolution des mentalités en combattant la stigmatisation des personnes en situation de précarité

La stigmatisation, les accusations et le jugement résultent de la façon dont la société, le public, les médias et les politiciens traitent les personnes qui ont l'expérience de la pauvreté. Ils justifient tacitement ou explicitement leur exclusion, ce qui constitue une violation de leurs droits. En plus de les faire douter de leur valeur, la stigmatisation les pousse à adopter certains comportements pour éviter la déshumanisation. Engager les médias à changer leur perception des personnes en situation de précarité et changer le discours sur la pauvreté sont des actions cruciales afin de promouvoir une révolution des mentalités.

Au Royaume-Uni, suite à une campagne gouvernementale visant la fraude aux prestations sociales, des membres d'ATD Quart Monde ayant l'expérience de la pauvreté ont imaginé un projet afin d'aider le public à découvrir le rôle positif qu'ils jouent dans la société. Ce projet, intitulé « The Roles We Play » (Les Rôles que Nous Jouons), a démontré le courage et la solidarité dont font preuve les personnes précaires. Il a souligné le fait qu'elles ne veulent pas que l'on ait pitié d'elles, mais plutôt qu'elles cherchent à faire reconnaître leur droit à la dignité et des contributions rarement reconnues qu'elles font à la société. Elles sont des défenseurs actifs des droits fondamentaux au sein de leurs communautés.

- **Investir dans le capital humain afin de faire de la justice sociale et environnementale une réalité**

La pandémie du COVID-19 a été un rappel puissant de l'interconnexion entre l'environnement, de la biodiversité et des systèmes humains. Abîmer et polluer les écosystèmes impacte négativement la vie humaine, affectant en premier lieu les communautés les plus vulnérables et marginalisées. La seule manière de protéger les

systèmes humains et écologiques est de garantir une justice sociale et environnementale pour tous, par l'éradication de la pauvreté et la promotion de modes de vie durables.

Investir dans les secteurs sociaux, de l'éducation et de santé, en garantissant l'équité et la justice

Les systèmes de protection sociale solides, fondés sur le droit à la sécurité sociale, permettent de satisfaire les besoins fondamentaux. Beaucoup de gouvernements ont instauré des mesures de protection sociale temporaires durant la pandémie mondiale pour que leurs citoyens à faibles revenus puissent se maintenir et ne pas sombrer dans la pauvreté. Dans les pays en voie de développement, l'espace fiscal est limité ce qui empêche de garantir ces droits. Un Fonds Mondial pour la Protection Sociale devrait être mis en place afin d'augmenter le soutien apporté aux pays à faible revenu, les aidant à la fois à établir et à maintenir les socles de protection sociale sous forme de droits légaux, et à améliorer la résilience des systèmes de protection sociale face aux chocs.

Alors que des millions de personnes ont perdu leur emploi durant la pandémie, les efforts de relance dans le monde doivent garantir que les personnes travaillant dans l'économie formelle ou informelle aient des moyens de subsistance, et qu'un emploi décent soit proposé de manière équitable aux chômeurs de longue durée. Un meilleur accès à l'emploi, au droit du travail et à la protection sociale est la base d'une vie digne. La transition vers une économie verte doit permettre de créer des emplois décents et les rendre accessibles aux personnes enfermées dans la pauvreté. Soutenir les petits producteurs agricoles et les travailleurs de l'économie informelle, qui représentent la plupart des personnes en situation de précarité, permettrait à la fois de renforcer la sécurité alimentaire et de stimuler le développement économique.

La pandémie a également révélé les inégalités importantes de financement des soins médicaux. Investir dans le capital humain, c'est-

à-dire dans l'éducation et dans la santé, pour les rendre gratuites, universelles et sans conditionnalités, est essentiel au bien-être des individus. Dans le contexte de cette pandémie, la relance mondiale ne pourra être réalisée que lorsque les vaccins contre la COVID-19 seront accessibles à tous, sans danger, efficaces et à un prix accessible à tous.

En matière d'accès à l'éducation et aux soins de santé, la lutte contre la stigmatisation et la discrimination est essentielle afin de briser le cycle de la pauvreté intergénérationnelle.

Si nous voulons éviter une génération d'enfants sacrifiée à cause du décrochage scolaire (d'après l'UNICEF, plus de 168 millions d'enfants ont manqué quasiment une année scolaire durant la pandémie), des investissements majeurs seront nécessaires afin de garantir que les professeurs ainsi que les élèves puissent maîtriser la technique de l'enseignement à distance, et que les parents, y compris ceux qui vivent dans la pauvreté puissent aider leurs enfants.

A Haïti, ATD Quart Monde mène un projet alliant la santé et l'éducation. Le projet s'adresse aux enfants de 0 à 3 ans et leurs parents, et offre l'accès aux soins médicaux pour la famille, l'éducation à la santé et le suivi du développement de l'enfant, la priorité étant la prise en charge des

enfants malnutris. L'implication des parents et la reconnaissance de leur savoir et de leurs efforts associés au dialogue et à l'apprentissage mutuel, contribuent à l'amélioration de la santé des familles. De la même façon, le rôle des parents dans l'éducation préscolaire contribue au succès de leurs enfants à la fois dans leur apprentissage et dans leur socialisation. Ce projet est source de fierté pour les parents et les enfants, alors que souvent les parents d'enfants malnutris sont accusés par les autres. Ce projet permet également à l'enfant de s'épanouir à l'école, là où son milieu n'est pas discrédité.

La hausse de la pauvreté due à la pandémie aura pour conséquences que davantage de familles seront séparées à cause de la pauvreté si les autorités interviennent. Garder les familles unies est vital pour la santé mentale et physique de tous ses membres. Les personnes précaires ont le droit à une vie de famille, et les enfants ne devraient pas être enlevés à leur famille à cause de la pauvreté. Beaucoup de politiques relatives à la petite enfance sont mal-conçues et échouent car les parents ne sont pas considérés comme les premiers partenaires pour assurer le développement psychologique et physique de leur enfant. Les services de protection de l'enfance ont besoin de travailler en faveur de l'enfant et de leur famille en situation de pauvreté.

Le Mouvement international ATD Quart Monde est un mouvement de solidarité entre et en collaboration avec des familles parmi les plus exclues dans le monde. Fondé en 1957 par Joseph Wresinski en France, ATD Quart Monde, actif dans 34 pays, rassemble des personnes de cultures et de classes sociales différentes. Avec l'objectif de ne laisser personne de côté, tous nos projets sont conçus et planifiés avec des personnes vivant dans pauvreté persistante et visent à faire entendre leur voix dans toutes les sphères de décision, y compris au niveau mondial.

ATD Quart Monde dispose du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies depuis 1991 et d'un statut d'associé auprès de l'UNESCO depuis 1970. Il dispose de délégations permanentes auprès de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. Ce Mouvement est également reconnu par l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Pour plus d'informations : www.atd-quartmonde.org